

CONGRÈS DES MAIRES DE PARIS



A l'occasion du Congrès des maires de France à Paris, l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard a convié le mardi 16 novembre l'ensemble des élu(e)s à un cocktail d'accueil sur le stand de l'AMF en présence des parlementaires et de la Présidente du Conseil Départemental du Gard.

Ce cocktail a remplacé le traditionnel repas des maires qui n'a pu avoir lieu compte tenu des conditions sanitaires liées au covid.

Le jeudi 18 novembre, l'ensemble des élu(e)s présent(e)s au congrès ont pu participer à la visite du Sénat organisée par nos trois sénateurs.



M. Frédéric Gras et M. Joël Roudil secrétaires généraux de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard, M. le Président de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard.

DATES 2022 A RETENIR

- **Mardi 8 mars** : à l'occasion de la journée des droits de la Femme, l'Association invite les maires à une journée conviviale à Aigues-Mortes.



- **Mercredi 6 avril** de 9h à 17h : journée de formation « les élus et les réseaux sociaux », à Nîmes.

- **Vendredi 24 juin** : réunion d'information « rénovation énergétique des bâtiments », à Nîmes.

- **Jeudi 30 juin** : Salon des Communes et des Intercommunalités du Gard (ex Salon des Maires, des Présidents d'EPCI, des Elus locaux et des Décideurs publics du Gard) au Parc expo Nîmes.



UN ÉVÈNEMENT :

ORGANISÉ PAR :



- **Du 22 au 24 novembre** : 104^{ème} Congrès des Maires de France à Paris.

Journal édition 2022



Edito

Page 2

Information des Maires

Formation

Observatoire des
agressions envers les
élu(e)s

Page 3

AMF Occitanie

Assemblée Générale de
l'AMF30

Page 4

Congrès des Maires de
Paris

Dates à retenir en 2022

Association des maires et des
présidents d'EPCI du Gard
1 Rue Guillemette – 30 000 NIMES
Téléphone : 04 66 64 40 62
E-mail : amf30gard@gmail.com

Responsable de publication :
Naïs BONNET, Directrice AMF30

Rédaction : AMF30

Mise en page : Noir&Blanc

Je tiens à remercier les membres du bureau ainsi que du conseil d'administration qui se sont engagés à défendre et représenter toutes les communes du Gard, et qui ont participé activement à la réalisation de nos actions.

Je souhaite rappeler que nous sommes une association à but non lucratif, et que l'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration sont bénévoles.

L'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard est là pour faciliter l'exercice de vos fonctions électives, vous apporter de l'information, ainsi qu'une assistance juridique.

Nous défendons vos intérêts et ceux des communes, et portons vos voix à travers les différentes commissions départementales et nationales auxquelles vous êtes associés.

Nous continuons de travailler et renforcer nos liens chaque jour avec les institutions publiques pour que nos attentes et nos besoins d'élus soient entendus au mieux.

Nous avons à cœur de mener à bien notre travail d'écoute et d'action, de proximité, de convivialité, et de pluralisme qui caractérise l'association.

Je vous remercie toutes et tous pour votre présence, lors de nos actions, qui témoigne de votre engagement et de votre fidélité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne année 2022.

Le Président de l'Association des Maires
et des Présidents d'EPCI du Gard



ACTION D'INFORMATION DES MAIRES



Tout au long de l'année, à défaut de pouvoir se réunir en présentiel, l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard, en partenariat avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Gard, a organisé des visio-conférences à destination des élu(e)s, sur les thèmes suivants :

- Prévenir les incendies avec la participation du SDIS et de l'association des communes forestières du Gard,
- L'accessibilité du cadre bâti et des espaces publics aux personnes handicapées,
- Les conditions de réussite d'un aménagement communal ou intercommunal,
- La densité et l'habitat individuel dense,
- Le financement de l'aménagement et dématérialisation des autorisations d'urbanisme,
- Les outils de planification.

FORMATION



L'AMF agréée par le Ministère de la Cohésion des Territoires propose des formations payantes finançables par le DIF élus.

Ces formations d'une journée se distinguent des réunions d'information par un développement plus approfondi des sujets et une pédagogie adaptée.

Le nombre de place est limité à 15 personnes. L'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard a organisé avec les formateurs de l'AMF les deux formations suivantes :

Date formation	Thème	Date limite pour le financement par le DIFE
Vendredi 26 novembre 2021	Législation funéraire et gestion des cimetières et des concessions	Judi 16 septembre 2021
Mardi 7 décembre 2021	Elaboration d'un budget communal et loi de finances 2022	Judi 30 septembre 2021

Ces formations ont eu lieu à l'Université de Nîmes-

Vauban à qui nous adressons nos remerciements pour leur accueil .

Nous avons également mis en place avec la Gendarmerie Nationale des formations intitulées: « lutte contre les incivilités », il y a eu plusieurs réunions par secteur au mois de juin 2021 à Nîmes, Alès et Connaux.



OBSERVATOIRE DES AGRESSIONS ENVERS LES ÉLU(E)S



Le mandat que vous exercez au quotidien est l'un des plus beaux, mais aussi le plus exigeant. Chaque jour, vous défendez les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité qui tissent le lien social au sein de la République. Aussi, l'engagement que vous démontrez mérite le plus grand respect ainsi que le soutien des plus hautes instances.

Depuis plusieurs années, les conditions d'exercice de vos mandats se sont complexifiées et vous exposent.

Les derniers mois ont été synonymes de recrudescence des incivilités et de multiplication des agressions à l'encontre des élu(e)s.

L'AMF s'est mobilisée pour lutter contre l'escalade des agressions en créant un **observatoire des agressions envers les élu(e)s**. Ce nouvel outil doit permettre de quantifier précisément les actes dont les élu(e)s sont victimes, de poser un regard attentif sur les réponses judiciaires apportées et de chercher des solutions pour y remédier afin de retrouver un exercice serein des mandats.

L'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard a par ailleurs organisé le 7 mai 2021 une conférence débat sur **comment mieux prévenir et gérer les conflits et les tensions**, animée par Aurélien Colson professeur de science politique à l'ESSEC, il y dirige l'institut de recherche et d'enseignement sur la négociation.

AMF OCCITANIE



AMF Occitanie : c'est le nouveau nom qu'ont choisi les 13 associations départementales de maires et de présidents d'intercommunalités pour identifier la structure qui les fédère au niveau régional.

L'AMF Occitanie remplace donc l'URAMO.

Le lundi 13 septembre 2021, se tenait sa réunion d'installation.

A cette occasion, son président, Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE, également président de l'Association des maires et élus du Lot, a été reconduit dans ses fonctions.

Le nouveau secrétaire général est le président de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard.

Bernard PEZOUS, président de l'Association des maires et présidents de communautés de Tarn-et-Garonne, est le nouveau trésorier.

Patrick MAUGARD, président de l'Association des maires de l'Aude et maire de Castelnaudary, accueillait dans sa ville, siège de l'AMF Occitanie, la réunion de ses instances.

A l'ordre du jour, plusieurs questions d'actualité et notamment certains problèmes rencontrés par les communes au regard du contexte sanitaire, les questions qui émergent pour la mise en œuvre des contrats de relance, de ruralité et de transition écologique ainsi que l'impact des difficultés d'approvisionnement en matériaux sur les coûts des projets pour les communes et intercommunalités.

L'AMF Occitanie défend les intérêts et porte la voix de près de 5 000 communes et intercommunalités d'Occitanie.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AMF30

L'assemblée générale de l'Association des maires et des présidents d'EPCI du Gard s'est déroulée le samedi 16 octobre dernier au Pont-du-Gard, en présence de Madame la Préfète du Gard, des sous-préfets, de nombreux directeurs et chefs de service de l'Etat, de Madame Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil Départemental, de nos trois sénateurs, Madame Lopez, Monsieur Burgoa et Monsieur Bouad, ainsi que deux de nos députées Madame Dumas et Madame Chapellier.

Des interventions pertinentes, des échanges nombreux entre les élus et les services de l'Etat, qui ont fait de cette assemblée générale un moment fort de la vie de notre association.

Une minute de silence a été observée en hommage au professeur Samuel Paty, assassiné il y a un an, pour avoir enseigné les valeurs de la République et de la laïcité.

Un grand merci aux élus présents venus de tout le département.

